

RENTRÉE 2022-2023 RPI LUNAY—MAZANGÉ

Date de la rentrée scolaire

LUNAY MS,CE1,CE2,CM1,CM2 jeudi 1er septembre 2022

MAZANGÉ GS ,CP,CE1 jeudi 1er septembre 2022

MAZANGÉ 1er groupe de PS jeudi 1er septembre 2022 **pas d'école le vendredi**

MAZANGÉ 2ème groupe de PS vendredi 2 septembre 2022

Répartition

MAZANGÉ : 1 classe de PS, 1 classe de GS, 1 classe de CP-CE1

LUNAY : 1 classe de MS, 1 classe de CE1-CE2, 1 classe CE2-CM1, 1 classe de CM1/CM2

Horaires scolaires—semaine de 4 jours

MAZANGÉ : 9h00 –12h15 / 13h45—16h30

LUNAY : 8h45 –12h15 / 13h45—16h15

Service de restauration

Prix du repas : 3.57 €

Un minimum facturable de 15€ par trimestre est institué

Règlement mensuel à payer dès réception de la facture établie par la Trésorerie de Vendôme , directement reçue chez les parents des élèves concernés

Les repas pour les deux sites sont préparés à la cantine de Lunay. Un service de liaison chaude et froide est assuré sur Mazangé.

L'inscription à la cantine se fait au moment de celle à l'école

Les menus sont disponibles sur le site internet de chaque commune

www.mazange.fr ou www.lunay.com

Navette du matin Fortan-Mazangé-Lunay-Mazangé		
Mairie de Fortan		8h15
Ecole de Mazangé		8h25
Ecole de Lunay		8h35
Ecole de Mazangé		8h50

Navette du soir Mazangé-Lunay-Mazangé-Fortan		
Ecole de Lunay		16h25
Ecole de Mazangé		16h32
Mairie de Fortan		16h41
Ecole de Mazangé		16h46
Ecole de Lunay		16h55

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
mairie.mazange@wanadoo.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com

RENTRÉE 2022-2023 RPI LUNAY—MAZANGÉ

Garderie scolaire payante (accueil périscolaire)

MAZANGÉ : 7h15 –8h30 / 16h50—18h30

LUNAY : 7h15 –8h35 / 16h15—18h30

Les garderies fonctionnent tous les jours d'école

Les garderies accueillent les enfants scolarisés à Mazangé ou à Lunay

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial défini par la caisse d'allocations familiales

Tarif pour les enfants habitant Mazangé ou Lunay ou Fortan

Quotient familial	Accueil périscolaire matin	Accueil périscolaire soir avec goûter inclus	Forfait en cas de dépassement heure de fermeture (18h30)
Jusqu'à 918€	0.89€	2.10€	10,50€
De 919€ à 1419€	1.42€	2.63€	10,50€
Supérieur à 1419€	1.94€	3.15€	10,50€

Tarif pour les autres communes

Quotient familial	Accueil périscolaire matin	Accueil périscolaire soir avec goûter inclus	Forfait en cas de dépassement heure de fermeture (18h30)
Jusqu'à 918€	1.79€	4.20€	10,50€
De 919€ à 1419€	2.84€	5.25€	10,50€
Supérieur à 1419€	3.89€	6.30€	10,50€

En cas de non transmission des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le tarif maximum sera appliqué.

L'accueil périscolaire du soir est obligatoirement avec le goûter.

Inscriptions

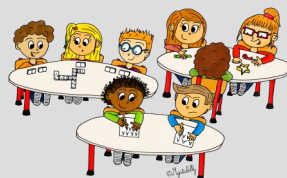
LUNAY

La demande d'inscription de l'enfant est faite par périodes scolaires. Le dossier complet (dossier administratif, fiche sanitaire + photocopies des vaccins) doit être transmis au responsable de la structure avant le début de l'activité pour validation de l'inscription

MAZANGÉ

La demande d'inscription de l'enfant est faite par périodes scolaires. Le dossier complet (dossier administratif, fiche sanitaire + photocopies des vaccins) doit être transmis pour validation de l'inscription à la personne responsable de la garderie

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
mairie.mazange@wanadoo.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com

Accueil de loisirs périscolaires mercredis 2022-2023

Accueil de loisirs périscolaires mercredis commune de MAZANGÉ

Le centre de loisirs fonctionne le mercredi sur 3 périodes

SEPTEMBRE à DÉCEMBRE / JANVIER à MARS / AVRIL à JUIN

Date de début du centre cette année : 21/09/2022

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans

Les inscriptions se font en début d'année scolaire pour la première période. Puis à la fin de chaque période pour la suivante.

Les horaires des activités : 9h00-12h00 puis 14h45-17h00

Accueil des enfants à partir de 7h15 le matin, 14h00 l'après midi et le soir jusqu'à **18h30**

Les repas sont servis entre 12h00 et 13h00. Les enfants qui quitteront le centre de loisirs après le repas devront être récupérés à **13h00**

Les repas confectionnés par une société de restauration sont des repas équilibrés et adaptés en fonction des âges (maternelles / primaires)

Inscriptions au centre de loisirs du mercredi le mercredi 14 septembre de 16h00 à 19h00

à la mairie de Mazangé.

La demande d'inscription de l'enfant est faite par périodes.

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

-Fiche d'inscription, fiche de renseignement, n° allocataire CAF, fiche sanitaire, la photocopie des vaccins, le carnet de santé de l'enfant.

-Une attestation d'assurance extra scolaires de l'année en cours

-Les réductions éventuelles (bons CAF, MSA,.....)

-Le règlement par chèque à l'ordre du trésor public

Le règlement est obligatoire le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé

Tarif pour les enfants habitant Lunay-Mazangé-Fortan

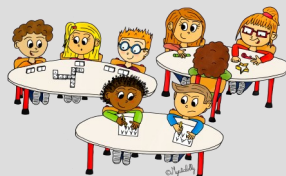
Quotient familial	Journée entière	Demi journée avec repas	Demi journée sans repas
Jusqu'à 448€	9.00€	7.00€	3.50€
De 448,01€ à 1440€	QFx0,00605+6,29	QFx0,00605+4,29	QFx0,00605+0,79
Supérieur à 1440,01€	15.10€	13.10€	9.60€

Tarif pour les enfants habitant hors Lunay-Mazangé-Fortan

Quotient familial	Journée entière	Demi journée avec repas	Demi journée sans repas
Jusqu'à 448€	27.61€	21,42€	10.71€
De 448,01€ à 1440€	QFx0,00806+24,39	QFx0,00806+17,81	QFx0,00806+7.10
Supérieur à 1440,01€	36.20€	29.50€	18.80€

En cas de non transmission des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le tarif maximum sera appliqué.

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
mairie.mazange@wanadoo.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com